

SCHULTZ Philippe

Maître de conférences (01), hors classe

Responsabilité:

Directeur du Master Ingénierie Juridique de l'Entreprise & Développement Durable

philippe.schultz@uha.fr

> Activités d'enseignement

Cours et séminaires :

- ♣ Droit commercial (L2 Droit, semestre 3)
- ♣ Droit des sociétés (DCG, 2^e année)
- ♣ Droit pénal des affaires (DCG, 2^e année)
- ♣ Droit commun des sociétés (L3 Droit, semestre 5)
- ♣ Droit spécial des sociétés (L3 Droit, semestre 6)
- **♣** Droit de la consommation (M1 Droit, semestre 2)
- ♣ M.A.R.L. et entreprises (M1 Droit, semestre 2)
- ♣ Choix stratégiques de structures d'entreprise (M2 Droit, spécialité IJEDD)
- ♣ Aménagements statutaires (M2 Droit, spécialité IJEDD)
- ♣ Droit pénal de l'information sociale (M2 Droit, spécialité IJEDD)

Encadrement:

- → Simulation de procédure (M2 Droit, spécialité IJEDD): conception du sujet et encadrement
- ♣ Projet interdisciplinaire collectifs (M2 Droit, spécialité IJEDD)
- ♣ Direction de rapports d'appentis et de stagiaires (M2 Droit, spécialité IJEDD)
- ♣ Direction de rapports de recherche (M2 Droit, spécialité IJEDD)
- → Direction de communications (Journée d'étude sur la réforme du droit des contrats et du régime des obligations organisée par les étudiants des masters droit, 2e année, 13 janvier 2017)

> Thèmes de recherche

- Droit des sociétés
- Aptitudes contractuelle et professionnelle
- Experts judiciaires
- Contrat de dépôt

> Production scientifique

Ouvrage et Chapitre (s) dans ouvrages collectifs

- 1) SCHULTZ P., L'élaboration des listes d'experts de justice, in L'expert dans tous ses états, A la recherche d'une déontologie de l'expert, sous la direction de K. Favro, M. Lobé Lobas et J.-P. Markus, DALLOZ, 2016
- 2) De QUENAUDON R. et SCHULTZ P., Jurisclasseur Civil Code, Fasc. Art. 1949 à 1954 : DÉPÔT. Dépôt nécessaire. Dépôt hôtelier. Dépôt hospitalier, 2^e refonte, 2016.
- 3) SCHULTZ P., L'information préalable des salariés en cas de cession d'entreprise : un risque inutile pour les chefs d'entreprise, in Risques, accidents et catasptrophes, Liber amicorum en l'honneur du Pr. Marie-France Steinlé-Feuerbach, sous la direction de H. Arbousset, C. Lacroix et B. Steinmetz : L'harmattan, Sciences criminelles, 2015.
- 4) De QUENAUDON R. et SCHULTZ P., Jurisclasseur Civil Code, Fasc. Art. 1947 et 1948 : DÉPÔT. Obligations du déposant. Garanties du dépositaire, 2e refonte, 2015
- 5) De QUENAUDON R. et SCHULTZ P., Jurisclasseur Civil Code, Fasc. Art. 1921 à 1926 : DÉPÔT. Dépôt volontaire. Formation. Preuve, 2^e refonte, 2014.
- 6) De QUENAUDON R. et SCHULTZ P., Jurisclasseur Civil Code, Fasc. Art. 1915 à 1920 : DÉPÔT. principes généraux, refonte 2014.
- 7) De QUENAUDON R. et SCHULTZ P., Jurisclasseur Civil Code, Fasc. Art. 1927 à 1931 : DÉPÔT. Obligations du dépositaire. Obligation de garde, refonte, 2012.
- 8) De QUENAUDON R. et SCHULTZ P., Jurisclasseur Civil Code, Fasc. Art. 1932 à 1946 : DÉPÔT. Obligations du dépositaire. Obligation de restitution, 2^e refonte, 2016.
- 9) SCHULTZ P., Jurisclasseur Civil Code, Synthèse 1260, *Contrat de dépôt* : 2011, (mises à jour semestrielles).
- 10) De QUENAUDON R. et SCHULTZ P., Jurisclasseur Civil Code, Fasc. Art. 1949 à 1954 : DÉPÔT. Dépôt nécessaire. Dépôt hôtelier. Dépôt hospitalier. , 1^{re} refonte, 2010.

- 11) SCHULTZ P., Le statut de l'expert judiciaire inscrit, in L'expertise : enjeux et pratiques, sous la dir. de Karine FAVRO, éd. Lavoisier 2009 (pp. 109 à 127).
- 12) De QUENAUDON R. et SCHULTZ P. Civil Code, Fasc. Art. 1947 et 1948 : DÉPÔT.

 Obligations du déposant. Garanties du dépositaire, 1^{re} refonte, 2009
- 13) De QUENAUDON R. et SCHULTZ P., Jurisclasseur Civil Code, Fasc. Art. 1921 à 1926 : DÉPÔT. Dépôt volontaire. Formation. Preuve 1^{re} refonte, 2008.
- 14) Chapitres « capacité et pouvoirs de la caution » (pp. 43 à 108) et « cause du cautionnement (109 à 114) in Cautionnement de dettes professionnelles, Rédaction des éditions Francis Lefebvre : Editions Francis Lefebvre, Dossiers pratiques, 2008.
- 15) SCHULTZ P., *L'associé cautionné par sa société et l'intérêt social* : Etudes offertes au Doyen Philippe Simler, Litec/Dalloz, 2006, pp. 429 à 443.
- SCHULTZ P., Etudes « Droit de gage général (pp. 389 à 400), « Privilèges mobiliers » (pp. 671 à 682.), « Remises et délais accordés au débiteur garanti » (pp. 693 à 704), « sous-cautionnement et certification de caution » (pp. 751 à 761), in Le crédit et ses garanties, sous la direction du Pr. Philippe SIMLER: LexisNexis, Juriscompact, 2004.
- 17) SCHULTZ P., Les dispositions spécifiques relatives aux garanties consenties par les sociétés au profit de tiers : Thèse Strasbourg 1999, Presses Universitaires du Septentrion, 2001.

Articles

- 18) SCHULTZ P., La contribution aux pertes sociales associés en nom dans une liquidation judiciaire, Lettre d'actualité des Procédures collectives civiles et commerciales, Novembre 2016, repère 246.
- 19) SCHULTZ P., Nouvelles précisions sur la cession forcée des parts d'un dirigeant dans un plan de redressement, Lettre d'actualité des Procédures collectives civiles et commerciales, Mars 2016, repère 59.
- 20) SCHULTZ P., L'information préalable des salariés en cas de cession d'entreprise : un risque inutile pour les chefs d'entreprise : Riseo 2015-1, numéro spécial "Risques, accidents et catastrophes", en l'honneur de Marie-France Steinlé-Feuerbach, p.83-101, www.riseo.fr.
- 21) SCHULTZ P., *Participation à la vie de l'entreprise*, *in* Dossier « Mariage, PACS, Concubinage : le guide » : AJ Famille, décembre 2014, n° 685.
- 22) SCHULTZ P., Les mesures renforçant la protection des consommateurs dans les contrats de consommation en général, La Gazette du Palais, 20/24 avril 2014, pp. 11 à 14.
- 23) SCHULTZ P., La loi du 22 décembre 2010 : une évolution inachevée du statut des experts : Revue Experts, n° 98, octobre 2011, pp. 6 à 9.
- 24) SCHULTZ P., *Du capital de la société par actions simplifiée* : Les Petites Affiches, 16 mars 2009, n° 53, pp. 6 à 8.
- 25) SCHULTZ P., Loi de modernisation de l'économie : Les interdictions professionnelles : Les affiches-Moniteur, 27 février 2009, pp. 1 et s.

- 26) SCHULTZ P., La prescription applicable à l'action en responsabilité exercée contre un expert judiciaire : Gazette du Palais, 18 janvier 2009, pp. 11 à 15.
- 27) SCHULTZ P., Un cautionnement contraire à l'intérêt de la société anonyme au nom duquel il a été donné est-il valable ? : Les Petites Affiches, 3 avril 2008, pp. 7 à 14.
- 28) SCHULTZ P., La vocation subsidiaire d'application du droit des sociétés aux associations ? », Les Petites Affiches, 27 juillet 2007, n° 150, pp. 12 à 22.
- 29) SCHULTZ P., Expert en diagnostic immobilier: profession libérale ou commerciale?, Les Petites Affiches, 13 juillet 2007, n° 140, pp. 13 à 19.
- 30) SCHULTZ P., La faillite personnelle après la loi du 26 juillet 2005 sur la sauvegarde des entreprises » : Rev. proc. coll., décembre 2005, pp. 299 à 307.
- 31) SCHULTZ P., Vers l'assouplissement de la forme de l'autorisation des cautionnements donnés par les sociétés anonymes et de l'obligation de vérification du créancier garanti?, Les Petites Affiches, 25 juin 2001, n° 125, pp. 16 à 21.

Articles et commentaires au Journal des accidents et catastrophes (J.A.C.)

- 32) SCHULTZ P., Une négligence peut-elle être une faute détachable des fonctions ? : J.A.C., n° 59, janvier 2015.
- 33) SCHULTZ P., Sécurité juridique : l'intérêt social, de la boussole à la bouée de sauvetage ! : J.A.C., n° 149, décembre 2014.
- 34) SCHULTZ P., Statut des experts judiciaires : chronique annuelle : J.A.C., n° 142, mars 2014.
- 35) SCHULTZ P., L'obligation d'établir un audit énergétique pesant sur les grandes entreprises : J.A.C., n° 139, décembre 2013.
- 36) SCHULTZ P., Agent immobilier et ICPE: J.A.C., n° 137, octobre 2013.
- 37) SCHULTZ P., La faute au liquidateur ! : J.A.C., n° 136, septembre 2013.
- 38) SCHULTZ P., L'indemnisation des vols commis dans un hôtel : J.A.C., n° 132, mars 2013.
- 39) SCHULTZ P., Décret du 24 décembre 2012 relatif à l'expertise : quels changements pour les experts ? : J.A.C., n° 130, décembre 2012.
- 40) SCHULTZ P., L'action en responsabilité contre un gérant de SARL exercée personnellement par un associé peut-elle se fonder sur l'article 1382 du code civil ? : J.A.C., n° 127, octobre 2012.
- 41) SCHULTZ P., Lutter contre le blocage de l'entreprise sociale : mieux vaut penser à la clause d'exclusion : J.A.C., n° 126, juillet 2012.
- 42) SCHULTZ P., Statut des experts judiciaires : chronique d'actualité : J.A.C., n° 125, juin 2012.
- 43) SCHULTZ P., Les nouvelles frontières du risque pénal de l'entrepreneur après la loi Warsmann : J.A.C., n° 123, avril 2012.
- 44) SCHULTZ P., *L'expert judiciaire en traduction : affaire Josep Penarroja Fa (suites) :* J.A.C., n° 119, décembre 2011.

- 45) SCHULTZ P., *Un termite peut en cacher un autre!* J.A.C., n° 116, juillet 2011.
- 46) SCHULTZ P., Statut des experts judiciaires : le point sur la réforme du 22 décembre 2010 : J.A.C., n° 115, juin 2011.
- 47) SCHULTZ P., Statut des experts judiciaires : chronique d'actualité n° 5 : J.A.C., n° 109, décembre 2010.
- 48) SCHULTZ P., *Précisions sur la notification d'un refus de réinscription d'un expert judiciaire*: J.A.C., n° 100, janvier 2010.
- 49) SCHULTZ P., Comment apprécier les garanties offertes par un traducteur assermenté espagnol demandant son inscription sur une liste d'experts judicaires en France ? : J.A.C., n° 97, octobre 2009.
- 50) SCHULTZ P., Statut des experts judiciaires : chronique d'actualité n° 4 : J.A.C., n° 95, juin 2009.
- 51) SCHULTZ P., Statut des experts judiciaires : chronique d'actualité (n°3) : J.A.C., n° 88, mai 2008.
- 52) SCHULTZ P., *La fin d'un risque professionnel* ? J.A.C., n° 87, octobre 2008.
- 53) SCHULTZ P., Statut des experts judiciaires : chronique d'actualité n° 2 : J.A.C., n° 85, juin 2008.
- 54) SCHULTZ P., Statut des experts judiciaires : chronique d'actualité : J.A.C., n° 84, mai 2008.
- 55) SCHULTZ P., L'inscription sur la liste des experts en automobile après radiation : J.A.C., n° 80, janvier 2008.
- 56) SCHULTZ P., L'impartialité des experts : J.A.C., n° 79, décembre 2007.
- 57) SCHULTZ P., Défaut de souscription d'une assurance obligatoire : une faute séparable des fonctions sociales? : J.A.C., n° 69, décembre 2006.
- 58) SCHULTZ P., Le droit transitoire des textes modifiant les interdictions et déchéances professionnelles : un risque professionnel méconnu : J.A.C., n° 60, décembre 2005.
- 59) SCHULTZ P., Les distributeurs doivent-ils balayer devant leur porte? : J.A.C., n° 59, décembre 2005.

Conférences, congrès et colloques à communication

- 60) SCHULTZ P., *Le hacker et le droit :* communication à la journée d'étude du 11 avril 2014 « Hackers la fiction du virtuel » par l'Institut de recherche en Langues et Littératures Européennes.
- 61) SCHULTZ P., Assurer la sécurité nationale par la sécurisation du contrôle des entreprises stratégiques : le cas d'Alsthom : communication au colloque 2^e colloque annuel de l'AFDSD « Le Droit de la Sécurité et de la Défense en 2014 » (Mulhouse, 25 & 26 septembre 2014).
- 62) SCHULTZ P., Les mesures renforçant la protection des consommateurs dans les contrats de consommation en général : communication au colloque « Présentation de la loi du 17 mars 2014 relative à la consommation » (Strasbourg, 28 mars 2014)

63) SCHULTZ P., *Le statut juridique de l'expert inscrit* : communication au colloque « Regards croisés sur l'expertise », (Mulhouse, 5 octobre 2007).

Diplômes

Doctorat en droit privé, Strasbourg, 1999

Thèse : Les dispositions spécifiques relatives aux garanties consenties par les sociétés au profit de tiers, sous la direction du Doyen Philippe SIMLER.

• DEA de droit privé, mention Bien (1990)

Mémoire : *Le changement de situation matrimoniale de la caution*, sous la direction du Doyen Philippe SIMLER

> Divers

- **Président de la commission droit** du concours national externe d'agrégation des enseignants du second degré, section économie et gestion (2015).
- Membre du jury du concours national externe d'agrégation des enseignants du second degré, section économie et gestion (2012-2014).
- **Membre de la Conseil Académique** de l'Université de Haute-Alsace (2014-2016).
- **Membre de la Commission recherche** de l'Université de Haute-Alsace (2014-2016).
- **Membre du Conseil scientifique** de l'Université de Haute-Alsace (2011-2014).